



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2016 | N°803

Le logement social à Cesson-Sévigné

➔ DOSSIER P.10

Événement

4 Un chiffre :
17 546 habitants

Développement durable

19 Frelons
asiatiques :
le bilan

Culture

22 Point de vue :
une exposition
du Frac

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 janvier** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Tél. 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▶ Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

Permanences des élus

Jusqu'au 5 février : Annick ROCCA

Du 6 au 12 février : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 13 au 21 février : Isabelle GARGAM

Du 22 au 26 février : Annie LECUÉ

Du 27 février au 4 mars : Albert PLOUHINEC

Christelle DEMY, infirmière à domicile, vous informe de son changement de lieu d'exercice et vous fait part de son intégration au sein de la Maison Médicale de la Monnaie située 2 rue de la Fontaine. Pour les soins à domicile ou à la maison médicale, contact au 02 99 83 75 08.



**Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé**

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Centre Commercial les Longs Champs
(A l'extérieur de la Galerie)
35700 Rennes
Réservation: 02 99 63 97 86



**Dégustez les
4 cuisines régionales**

La cuisine chinoise est une des plus réputées au monde, et sans doute celle qui comporte le plus de variations caractérisées par ses 34 régions. Nous vous proposons dans notre carte d'Hiver un menu de dégustation des cuisines de quatre régions: Pékin, Shanghai, Canton et Shandong (région jumellée de la Bretagne depuis 1985).

Notre carte d'Hiver sur
www.ti-zen.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



© F. PHILIPPON

Une progression confirmée !

Le logement social à Cesson-Sévigné

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Zeppeline Bretagne

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,30 €

Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mars :
dernier délai : **mardi 9 février**, avant 12h,

Agenda du 15 mars : **lundi 22 février**, avant 12h.

Les communes ont des obligations en matière de logement social.

Celles-ci nous ont amenés à des choix en matière de programme d'urbanisme. Dans le dossier de ce mois, vous verrez en toute transparence

- où en est la commune dans ce domaine ;
- comment se font les attributions des logements ;
- comment se composent les ménages qui ont bénéficié d'une attribution en 2015, etc.

Je salue particulièrement les acteurs du service d'Action Sociale de la commune pour leur implication et leur travail pour favoriser la réussite de la mixité sociale.

Le nombre de dossiers à instruire est comme vous le verrez très important. Je mesure quelle attention il exige, quelle juste appréciation il demande pour la présentation des dossiers devant la commission d'attribution.

Au-delà des obligations d'une ville comme la nôtre, il y a pour les élus comme pour les personnels du service d'action sociale, le sentiment de répondre à une attente, à un besoin très important pour les personnes en attente d'un logement social quand cette demande peut être satisfaite.

Vous verrez dans **la courbe de croissance de la population** de Cesson-Sévigné à nouveau en hausse cette année, qu'aucun « déclin démographique » ne se profile chez nous. Et qu'il n'y a nulle raison de déplorer un prétendu « ralentissement massif du développement nécessaire au tissu urbain de Cesson-Sévigné » comme on a pu le lire sous la plume de nos opposants. Nous nous félicitons au

contraire de prendre le temps indispensable à la bonne conduite de dossiers et de programmes qui engagent notre ville pour longtemps.

Les jeunes générations font concrètement **l'apprentissage de la vie citoyenne** au sein du CMJ.

Adjoint et élue référente, vous font dans la page de la majorité, la présentation de ce Conseil Municipal des Jeunes.

Très dynamique, ce groupe de jeunes élus s'est particulièrement impliqué dans la commune pendant cette deuxième année de son mandat, au travers d'actions de partage, d'ouverture, de propositions d'actions favorisant le lien intergénérationnel... On se souvient avec émotion de leur interprétation de la rose du Petit Prince de Saint-Exupéry lors de la cérémonie du baptême de la rose ViaSilva.

Je les félicite pour leur choix d'actions, pour leur volonté et leur capacité à représenter leur génération dans la commune : beau travail d'engagement et espoir pour le monde de demain.

J'aurai le plaisir de partager **un temps convivial et de saluer nos aînés** lors du repas offert par la municipalité au Carré Sévigné le 13 février prochain.

À toutes les générations, je recommande de ne pas manquer de **visiter l'exposition** « Point de vue » à la galerie Pictura, car ce sont des œuvres remarquables du FRAC Bretagne qui nous sont, pour la 1^{ère} fois, confiées, données à admirer au Pont des Arts. Ceci participant à l'attractivité croissante de notre galerie.

Albert PLOUHINEC
le Maire



Un Chiffre : 17 546 habitants

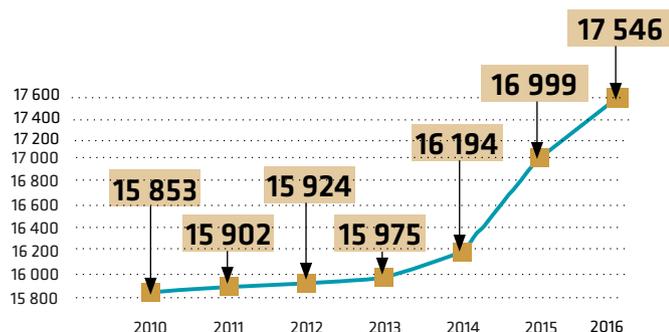
C'est le chiffre officiel de la population totale cessonnaise au 1^{er} janvier 2016 communiqué par L'INSEE. Il est une nouvelle fois en hausse par rapport à l'année passée, cette fois de + 3,2%.

- ▶ Population municipale : les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune : 16 784 habitants
- ▶ Population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune que Cesson-Sévigné mais qui résident dans la commune. Ex : étudiants, militaires... : 762 habitants
- ▶ Population totale : addition des deux précédentes catégories qui constitue le chiffre officiel de population légale : 17 546 habitants.

La dynamique démographique cessonnaise provient des nouveaux programmes de la rue de Rennes, du secteur de la Prairie (route de Fougères) mais aussi de nouvelles constructions dans les villages, comme par exemple à la Ménouriais.

Le phénomène de décohabitation et des petits ménages (personnes seules et/ou familles monoparentales) reprend après un léger frein l'an dernier.

Évolution de la population totale 2010-2016



Autre effet : la hausse de 547 habitants en population totale se traduira par un complément de la dotation globale de fonctionnement (DGF) 2016 qui apportera au budget communal une dotation supplémentaire d'un peu plus de 50 000 €.

Évolution comparative de la population et des logements sur 7 ans

	Nombre de logements	Population
2010	6 541	15 853
2016	8 184	17 546

La progression du nombre des logements reste plus élevée que celle de la population, illustrant ainsi à la fois les effets du nombre des petits ménages et le phénomène de décohabitation à Cesson-Sévigné.

Mécaniquement ces deux évolutions sociétales conduisent à une construction plus soutenue de logements puisque les familles à loger, plus petites sont plus nombreuses. Les grands logements sont tout de même nécessaires pour accueillir des familles avec enfants.



La rue du Lin faisait partie de l'échantillon recensé en 2015

📍 QUESTIONS DE PARENTS À PROPOS D'ENFANTS !

L'Udaf 35 (Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine) en partenariat avec la Ville propose des entretiens individuels à la mairie. Selon votre demande et à votre rythme, un professionnel vous accueille pour un temps d'écoute, d'échange, de réflexion, de pause.... Parents, beaux-parents, seuls ou en couple, vous serez reçus sur rendez-vous.

Accès confidentiel et gratuit.

Les prochaines dates de permanence à la mairie : 24 février, 1^{er} mars, 16 mars, 29 mars, 12 avril, 20 avril, 3 mai, 25 mai, 7 juin et 22 juin.

Contact : rendez-vous et informations auprès de l'UDAF 35 au 02 23 48 25 55 ou service Social au 02 99 83 52 00.

📍 BOURSE ÉTUDIANTS

La Ville attribue une bourse communale aux étudiants Cessonais poursuivant leurs études supérieures ou effectuant des séjours de stages à l'étranger.

Conditions d'attribution :

1. Être résident cessonais (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné) ou étudiant logeant à Cesson-Sévigné et assujetti à la Taxe d'habitation ;
2. Être étudiant de moins de 28 ans, avoir le niveau bac + 2 et inscrit dans un établissement supérieur français ;
3. Le séjour doit être de 3 mois minimum ;
4. Le revenu brut fiscal de référence ne doit pas dépasser 17 000 € par part ;
5. Remplir le formulaire et joindre toutes les pièces justificatives.

Montant de la Bourse :

Europe : séjour de 3 à 5 mois : 460 € d'aide ; séjour de 6 mois et plus : 610 € d'aide.

Monde : séjour de 3 à 5 mois : 500 € ; 6 mois et plus : 700 € d'aide.

Précision : la bourse n'est allouée qu'une seule fois au cours du cursus. Le dossier de bourse communale, dûment complété, est à retourner à l'adresse suivante :

Mairie de Cesson-Sévigné
1, esplanade de l'hôtel de Ville
CS 91707 35517 Cesson-Sévigné
Pour tous renseignements complémentaires, contacter *Élisabeth Le Lann* au 02 99 83 52 00 ou *elisabeth.le-lann@ville-cesson-sevigne.fr*

📍 MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU LOGICIEL POUR LES COURTS DE TENNIS

Depuis le 11 janvier, un nouveau logiciel de réservation pour les courts de tennis a été mis en place par la Ville. Il est associé à un contrôle d'accès.

Les détenteurs de cartes achetées à la piscine doivent se présenter à la direction Sports et Loisirs à la mairie annexe pour le report des heures non utilisées sur le nouveau logiciel. Ce système sera plus pratique pour les usagers.

À noter : il n'est plus possible désormais de charger sa carte à la piscine.

Contact : *service Sports et loisirs* au 02 99 83 52 15

📍 136

C'est le nombre de bébés nés en 2015, enregistrés au service État-civil avec 60 filles et 76 garçons. Du côté des garçons, le prénom Raphaël a rencontré le plus succès, suivi d'Alexandre, Jules, Paul, Pierre et Romain. Du côté des filles, c'est Aya, Louise et Pauline. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année dernière.

En effet, en 2014, on a comptabilisé la naissance de 129 bébés, soit 64 filles et 65 garçons.

Bienvenue à tous ces nouveaux bébés !

📍 ÉTAT CIVIL

DU 5/12/2015 AU 8/01/2016

Naissances

- Ali TEFFAHI
- Alban FRESSIER
- Alex LE LUDEC
- Giulia LAI
- Manoa SCHNEIDER
- Aydan SAUVÉE COBAC
- Margaux METAY
- Axel PERHIRIN
- Jules SARRAZIN
- Clarence NEMA

Mariage

- Sandie ROHRBACHER, Officier de l'Armée de Terre et Alexandre VIDAL, Officier de l'Armée de Terre

Décès

- Marie JANNÈS veuve HUCHET, 86 ans
- Jacques LE BRAS, 50 ans
- Camille GÉFFRÉ veuve SOURISSEAU, 77 ans
- Paul LE GALL, 77 ans
- Christophe HAUTOBOIS, 39 ans
- Marie-France BÉON veuve ANDOUARD, 62 ans
- Rémi MÉTAIRIE, 81 ans
- Georgette DESILLE veuve LANCELOT, 82 ans
- Marie POULAIN veuve GESTIN, 94 ans
- Daniel PLEIBER, 91 ans
- Elisabeth URVOY épouse MORVAN, 58 ans
- Denise CRUCHE, 92 ans

📍 DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, merci de bien vouloir appeler le 02 99 14 62 26 ou écrire à jlm.services@free.fr

Architecte conseil

Permanences de l'architecte conseil, Yves-Michel Fresneau, mardis 9 et 23 février de 9h à 12h à la mairie annexe. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Les missions de l'architecte conseil : Vous souhaitez construire ou rénover une maison et vous vous posez des questions ? La Ville vous propose de rencontrer un architecte missionné par le Département, et ce gratuitement.

Le rôle de l'architecte conseil :

- Informer sur les étapes du projet (choix du maître d'œuvre, réglementation thermique, etc.)
- Donner des conseils sur les méthodes de restauration : matériaux, techniques etc.
- Vous accompagner dans la réflexion d'aménagement de votre habitation : modification d'ouverture, agrandissement, etc.

Le conseil est avant tout un acte pédagogique et n'a pas valeur de maîtrise d'œuvre ou d'expertise.

Toute étude de faisabilité vis-à-vis du respect du règlement du plan local d'urbanisme doit être abordée directement avec le service Urbanisme de la ville de Cesson-Sévigné, de préférence en amont de la rencontre avec l'architecte conseil.

Café mémoire

Le Café Mémoire vous accueille le mercredi 3 février de 15h à 17h à l'Hippocampe. M. Gicquel, chargé de l'action sociale dans le groupe de caisses de retraite Humanis, sera présent pour échanger avec vous autour des questions : où en êtes-vous de votre retraite? Que pouvez-vous améliorer? Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes. Renseignements auprès de Martine Lorée ou auprès de l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

➔ COUVERTURE DE DEUX COURTS EXTÉRIEURS DE TENNIS BOURGCHEVREUIL



© P. Jan

Les objectifs :

- Créer une structure charpente-couverture sans modification des terrains existants qui ont été rénovés en 2013, et réaménager le merlon ;
- Le bâtiment sera isolé de manière à réguler la température intérieure (bâtiment non chauffé)
- La luminosité naturelle sera favorisée autant que possible ;
- Le système d'éclairage artificiel sera

performant et automatisé (type LED) et permettra d'atteindre les niveaux recommandés par la FFT ;

- Un aspect extérieur discret, et en harmonie avec le nouveau COSEC situé à l'Est ;

Les travaux sont prévus de juin à octobre 2016.

Le coût du bâtiment est estimé à 515 000 € (HT).

➔ URBANISME

Permis de construire accordés du 1/12/2015 au 1/01/2016

- ▶ 10, rue de la Lande Sèche : construction d'une maison individuelle de type 7 ;
- ▶ 16, rue de la Plesse : construction d'une maison individuelle à usage d'habitation ;
- ▶ 2, rue du Petit Marais : démolition de l'actuel garage Nissan. Construction de 109 logements et futurs commerces ;

- ▶ 51, rue de Rennes : extension en façade arrière du bâtiment existant, création abri de jardin et stationnement vélos couvert ;
- ▶ 7, mail de Bourgchevreuil : démolition totale et construction d'un collectif de 17 logements ;
- ▶ 4, rue du clos Courtel : démolition des bâtiments. Réalisation d'un immeuble de bureaux. Division de la parcelle existante en deux parcelles ;
- ▶ lotissement : 10, rue de la Croix Connue : division en deux lots.

Café des parents

« Nous voulons le bonheur pour nos enfants et eux, qu'attendent-ils de nous ? » Jeudi 25 février à 12h15, à l'Espace Citoyen.

CIDFF

Permanence du CIDFF (Centre d'information sur les Droits des femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) les jeudis 11 et 25 février, sur rendez-vous, à la mairie, au service Social.



EXPOSITION CONCERTATION

ACTUS

PRÉSENTATION
DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

LES PIERRINS VIASILVA OUEST

➤ VIASILVA

Exposition

Huit panneaux de présentation des projets de développement urbain des Quartiers Les Pierrins et ViaSilva Ouest sont exposés dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie-annexe.

Un registre de concertation est disponible au secrétariat du service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture, le lundi, de 8h30 à 12h et

de 13h à 18h ; le mardi et jeudi, de 8h30 à 12h ; le mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; le vendredi, de 8h30 à 16h. Le registre permet aux habitants de consigner observations et remarques sur les projets présentés.

Ateliers

Inscrivez-vous aux ateliers "habitants" samedi 5 mars, de 9h à 13h et samedi 19 mars, de 9h30 à 16h30, salle Paul Janson) et à l'atelier "salariés" du mardi

1^{er} mars, de 14h à 17h, salle de réunion à Rennes Atalante et à l'atelier "lycéens" mercredi 2 mars, de 8h30 à 10h20.

Ouvert à tous les volontaires, sur inscription.

Journal ViaSilva n°1

Il permet de découvrir tous les contours de ce projet de développement urbain.

Contact : 02 99 83 52 13 ;

urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

www.viasilva.fr



➤ RECENSEMENT

Rappel - Vous avez **jusqu'au 27 février** pour remettre vos questionnaires - Pensez-y !

Cette année, une partie des habitants de Cesson-Sévigné est recensée.

Pour rappel, si vous êtes concerné, un courrier d'information vous a été remis par l'agent recenseur au plus tard le 21 janvier dernier.

Si vous êtes concerné, cet agent recenseur vous a remis les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier et une notice d'information sur le recensement pour vous guider.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous préférez remplir les questionnaires papier, après y avoir répondu, trois possibilités s'offrent à vous :

- Vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec l'agent recenseur pour lui remettre les questionnaires.

- En cas d'absence, vous pouvez les confier, sous enveloppe, à un voisin ou au gardien qui les lui remettra pour vous.

- Si vous le souhaitez, vous pouvez les retourner, sous enveloppe, directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre participation est indispensable pour obtenir un recensement de qualité. C'est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Les résultats publiés chaque année par l'Insee grâce à vos réponses aident vos élus à adapter les infrastructures à vos besoins, que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, etc.

Toutes vos réponses sont confidentielles et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 99 83 52 00.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2016 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Le chiffre : 54 %

C'est le taux de réponse par Internet de l'année dernière pour Cesson-Sévigné. Un chiffre que la Ville compte améliorer !



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**

ATOL
LES OPTICIENS

ATOL vous accompagne pour les sports d'hiver



Verre
non polarisé



Verre
polarisé

Protégez vos yeux et équipez-vous de verres solaires polarisants !

Un verre polarisant possède un filtre qui supprime les reflets parasites et améliore considérablement le confort visuel :

- Réduction de l'éblouissement
- Perception améliorée des contrastes et des reliefs
- Meilleur rendu des couleurs

**GRAND CHOIX DE SOLAIRES
POLARISEES POUR TOUS**
39€ pour les enfants
à partir de 69€ pour les adultes

**OFFRE SECONDE PAIRE POLARISEE
A VOTRE VUE !**
40€ au lieu de 60€ (verres simples)
60€ au lieu de 80€ (verres progressifs)

Offre valable sur présentation de cette page jusqu'au 31 mars 2016. Voir conditions en magasin.

Vos opticiennes ATOL
Marine & Sophie
6 mail de Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
Tel. : 02 23 45 18 01

Email : cesson.optique@opticien-atol.com



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

📍 PISCINE MUNICIPALE SPORT ET LOISIRS



Aquaduo Valentin le dimanche 14 février, de 16h à 18h45

Ce projet est initié par Edouard Maleval et Maxime Lagadou, stagiaires maître-nageur, dans le cadre de leurs études. Le principe ? « *Il faut venir en couple. Le but est de découvrir deux cours d'une durée de 30 minutes, à faire à deux : l'aquaduo-stretch et l'aquaduo-gym.* » Un baptême de plongée en partenariat avec le club Haliotis sera également proposé, dans la limite des places disponibles. Tarif : 11 € pour un couple (boisson incluse). À partir de 18 ans.

À noter : ces activités se dérouleront dans le bassin sportif, le bassin ludique sera ouvert au public.

Dates des vacances prises en compte par la piscine : du lundi 8 au dimanche 21 février 2016.

Les horaires d'ouverture :
- du lundi au vendredi, de 10h à 20h
- samedi et dimanche, de 9h à 19h.

Stages d'aquagym

Les deux semaines des vacances, tous les soirs du lundi au vendredi de 19h à 20h au bassin sportif.

Tarifs : Cessonnois 38 € la semaine ou 7,60 € la séance (sans réservation) ; Non Cessonnois 57 € la semaine ou 11,40 € la séance (sans réservation)

Stages multisports

Les deux semaines des vacances.

- du 8 au 12 février, de 13h30 à 17h30 (2 groupes, année de naissance 2004/2005/2006/2007/2008/2009)
- du 15 au 19 février, de 13h30 à 17h30 (2 groupes année de naissance 2004/2005/2006/2007/2008/2009)
Les activités proposées : athlétisme, base-ball, futsal, handball, bas-

ket-ball, volley-ball, tennis de table, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Tarifs : Cessonnois 38 € la semaine ; Non Cessonnois 57 € la semaine.

Salle de musculation

Horaires d'ouverture pendant les vacances : du lundi au vendredi, de 11h à 13h30 et de 14h30 à 20h.

Halothérapie ou grotte à sel

Il est possible de réserver la grotte à sel tous les jours d'ouverture de la piscine, de 9h à 20h en semaine (10h à 20h pendant les vacances), de 9h à 19h, le week-end.

Tarifs : Séance pour une personne : 9 € ; séance pour 2 à 4 personnes : 6,50 € par personne. Carte de 10 entrées : pour une personne : 74 € + carte à 2,10 € ; carte de 10 entrées pour deux à quatre personnes : 48 € + carte à 2,10 €.

Contact : 02 99 83 52 10.

📍 IMPLANTATION D'AGRÈS POUR LE CIRQUE DANS LA SALLE ANNEXE PAUL JANSON

Il a été constaté que la salle Paul Janson était sous-utilisée alors qu'elle accueille des disciplines (tennis de table et Taï-Chi) qui permettent la



mutualisation des lieux, les tables de ping-pong étant notamment démontables et déplaçables.

L'association En Piste souhaitait développer ses activités et se trouvait à l'étroit au dojo où les arts martiaux bénéficient de la majorité des créneaux, mais où une potence de suspension d'agrès de cirque avait toutefois été installée en 2010, avec la possibilité pour l'association de stocker du matériel pour ses séances (3 séances hebdomadaires)

Il a donc été procédé à une analyse des besoins du club, en termes de matériel, d'espace, de volume de stockage et l'implantation des agrès sur les poutres du plafond a été étudiée. Cela a nécessité la mobilisation

d'un bureau d'étude sur la question de la charge rapportée aux poutres. L'installation des mâchoires et des agrès s'est faite en décembre dernier et l'activité de l'association a pu démarrer avant les vacances de Noël. Cette implantation a coûté 2 100 € à la Ville qui a complété sa participation par l'achat de pistes de travail au sol pour 1 900 €. L'association a quant à elle participé en investissant 6 000 € dans l'implantation de cette activité dans la salle annexe Paul Janson.

« *Cette nouvelle installation nous permet de doubler les cours pour enfants. Nous avons également réussi à monter un cours adulte. Le nombre d'adhérents a augmenté de plus de 30 %*, précise Antone Guillou, président de l'association En piste !, *C'est aussi un investissement pour l'association avec l'achat de matériel.* »

Le logement social à Cesson-Sévigné : pour la conformité avec la loi



Chaque année, le département d'Ille-et-Vilaine accueille de nouveaux habitants. De janvier 2005 à janvier 2015, ce sont 925 logements qui ont été livrés en moyenne par an intra Rennes Métropole, dont 655 dans les communes hors Rennes.

Notre ville, par son cadre de vie, son tissu économique, ses groupes scolaires, ses équipements sportifs et culturels, sa proximité avec Rennes, est très attractive.

La municipalité, soucieuse de respecter les obligations imposées par les lois relatives aux logements sociaux en matière notamment d'offres, se doit également de maintenir un environnement favorable au "bien vivre ensemble". La mixité sociale tant évoquée ne peut être réussie que si elle est maîtrisée. Le service d'Action Sociale s'emploie à assurer la mixité en tenant compte des spécificités de chaque ménage.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville compte **1 384 logements sociaux** dont deux résidences étudiantes totalisant 177 logements et un foyer logement destiné aux personnes âgées autonomes comprenant 56 T1 permettant d'atteindre le taux de 18,85 % de logements sur l'ensemble de la commune.

Le parc social se répartit entre cinq bailleurs sociaux :

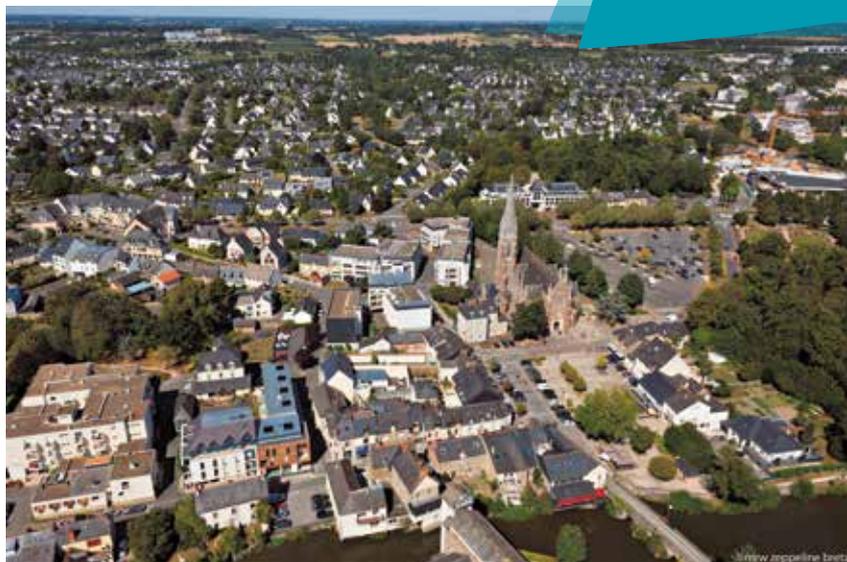
- ▶ Néotoa
- ▶ Archipel Habitat
- ▶ Espacil
- ▶ Aiguillon Construction
- ▶ SA Les Foyers

Dans le cadre de la loi de solidarité et de renouvellement urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000, les communes de plus de 3 500 habitants doivent disposer de 20 % de logements sociaux d'ici 2020. En cas de non-respect de cette obligation, une sanction financière est appliquée et en l'absence de raisons objectives, une demande de réalisation de logements sociaux sera exigée par

les autorités administratives.

Au cours de l'année 2015, au total 165 logements sociaux ont été attribués, après passage en commission communale présidée par Monsieur le Maire et après avis de la commission du bailleur social propriétaire du logement.

À noter qu'à chaque livraison d'un programme de construction de logements sociaux, une partie d'entre eux sont attribués d'office à des réservataires qui ont participé au financement de l'opération. Ces réservataires sont soit conventionnels (ex : collecteurs 1 %) , soit institutionnels (ex : Rennes Métropole : logements d'urgence ; État).



© Zeppeline Bretagne

Les logements attribués en 2015 se répartissent selon les typologies suivantes

Type de logement	Nbre de logements
Type 1	3
Type 2	55
Type 3	59
Type 4	36
Type 5	11
Type 6	1

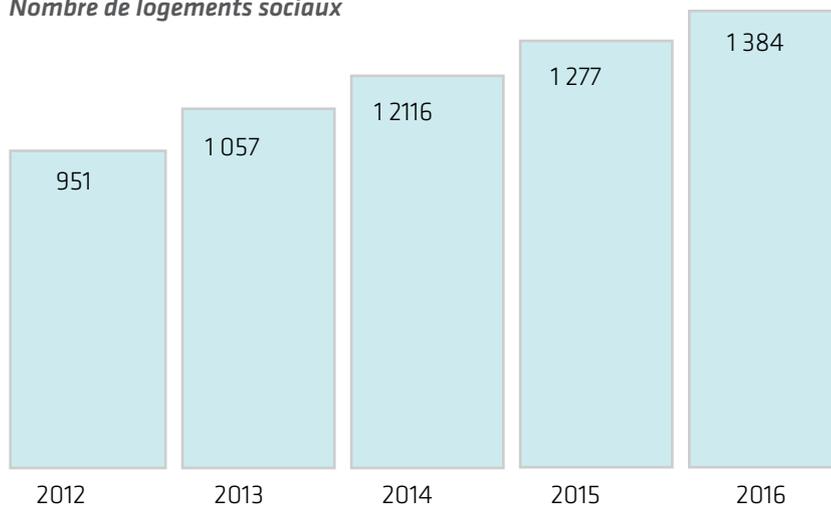
Les ménages qui ont eu une attribution de logements sont constitués comme suit :

- 44 familles monoparentales
- 39 familles avec enfants

- 69 personnes seules
- 13 couples sans enfants

Soit 106 enfants de moins de 11 ans et 36 enfants de plus de 12 ans.

Nombre de logements sociaux



Précédemment, ces ménages résidaient :

- dans le parc privé : 66
- dans le parc social : 55
- dans la famille ou chez des amis à titre gratuit : 41
- dans une résidence sociale ou en sous-location sociale : 3

L'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise) dans son rapport de septembre 2015 concernant le suivi des demandes et des attributions pour Rennes Métropole en 2014, informe que les indicateurs de satisfaction de la demande restent à un bon niveau avec 2,3 demandes pour une attribution concernant les entrées dans le parc. Que plus d'un demandeur sur deux est une personne isolée et 55 % des demandes concernent des types 1 et 2. Le profil des demandeurs reste toujours jeune et la précarité professionnelle de ceux-ci s'est renforcée puisqu'en 2014, un demandeur sur deux occupait un emploi précaire ou était à la recherche d'un emploi.

Au 4 janvier 2016, la commune de Cesson-Sévigné comptait 3 631 demandes de logement social en attente d'une réponse. Ainsi, la commune enregistre le plus grand nombre de demandes de logement social de la

Métropole après la ville de Rennes. En 2016, 49 nouveaux logements sociaux seront livrés à Cesson-Sévigné et la commune travaille depuis plus d'un an avec Rennes Métropole à la rédaction d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) qui constitue un socle commun et communautaire d'un contrat global entre Rennes Métropole et les partenaires institutionnels pour la période 2015-2020. Ce document réglementaire intègre les objectifs locaux en matière de diversité de l'habitat, de répartition équilibrée des différents types de logements. Il est transmis au Préfet qui peut émettre des réserves si les objectifs n'ont pas été respectés. Auquel cas, le PLH ne deviendra exécutoire qu'à partir de la prise en compte des modifications demandées.

Dans le cadre de ce nouveau PLH (signature au cours de l'année 2016), il est notamment prévu que 25 % des logements qui seront construits durant cette période seront des logements sociaux. Afin d'atteindre les 20 % sur l'ensemble des logements en 2020. Les critères d'attribution des logements sociaux seront modifiés en intégrant notamment des notions comme la proximité domicile-travail, une meilleure prise en considération des problématiques liées à la séparation de couple et à la garde alternée. D'autres dispositions seront également mises en place conformément à l'article 97 de la loi ALUR (Accès au logement et un Urbanisme rénové).



Les logements sociaux au 35, rue de Rennes seront livrés en 2016.

Taux de logements sociaux



La Ville souhaite répondre aux obligations légales en matière de logement social (20 %) et, progressivement, de nouveaux logements sociaux sont construits.



© Zeppeline Bretagne

À noter

Les personnes qui souhaitent faire une demande de logement social peuvent venir retirer un dossier auprès du service de l'Action Sociale de la Ville ou, depuis le mois d'octobre 2015, faire leur demande directement sur le site : www.demandelogement35.fr



3 questions à

Annick Rocca
adjointe à l'action sociale et aux solidarités

À quelle fréquence la commission d'attribution du logement social se réunit-elle ?

Il n'y a pas de fréquence définie. La commission d'attribution des logements se réunit en fonction des offres et des demandes de logements.

En 2015, elle s'est réunie trois fois.

- En amont d'une livraison de logements sociaux neufs par un bailleur social, la commission se réunit trois mois environ avant la remise des clés afin de permettre au bailleur de procéder à l'examen des dossiers au sein de leur propre commission d'attribution des logements (CAL). Ces derniers peuvent refuser une

demande émanant notamment de locataires en défaut de paiement.

- Lorsque des logements se libèrent soit parce que le ménage souhaite quitter le parc social (ex : pour une acquisition) soit pour changer au profit d'un autre logement d'une taille différente en fonction de la composition du ménage, dans une autre commune ou pour échapper à un environnement (troubles du voisinage) jugé insupportable.

Au cours de l'année 2015, nous avons enregistré 145 refus d'attribution dont 13 par des bailleurs sociaux.

Les refus proviennent majoritairement des demandeurs qui n'acceptent pas le logement proposé pour différentes raisons. Il faut parfois proposer un logement à trois ou quatre demandeurs avant qu'il soit accepté. Ces refus prolongent la durée d'occupation de logements et retardent, par conséquent, leur mise à disposition pour d'autres demandeurs.

À noter que le nombre de demandeurs qui auront refusé un logement, voire plusieurs, pour un motif non valable, verront leur demande de logement social pénalisée.

Quels sont les membres de la commission d'attribution des logements sociaux ?

Les dossiers sont présentés par le service d'Action Sociale, sous la direction d'Isabelle Martinez. En l'occurrence, Gisèle Barré est particulièrement chargée de l'instruction des dossiers de demande de logement social. Une liste par typologie de logements comportant l'identification des demandeurs est remise aux élus nommés dans la commission, à savoir :

Président : Monsieur le Maire

Membres : Mesdames Annick Rocca, Yvonne de La Tour, Françoise Gobaille
Messieurs Christophe Lotz, Alain Thomas (Groupe d'opposition).

Selon la situation du demandeur, un classement par ordre de priorité est établi. Le Code de la Construction et de l'Habitation dans son article L 441 précise notamment les cas prioritaires (situation de handicap, logement insalubre, personne victime de violences au sein du couple...).

Y a-t-il d'autres organismes qui interviennent dans l'offre des logements sociaux autre que les bailleurs sociaux ?

Oui. Temporairement, des demandeurs peuvent être logés dans le cadre des logements gérés par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale - AIVS (SARL Union économique et sociale délégataire de service public de Rennes-Métropole), dans des résidences sociales.

En cas de relogement d'urgence, c'est la Commission Locale de l'Habitat (CLH) relevant de Rennes Métropole qui instruit la demande sur présentation d'un rapport social.

Elle valide ou non la demande prioritaire, mobilise une offre de logement et met en place, si nécessaire, des mesures d'accompagnement.



La commission d'attribution de logements au travail : Françoise Gobaille, Christophe Lotz, Yvonne de la Tour, Gisèle Barré, Annick Rocca et Alain Thomas (absente sur la photo : Isabelle Martinez).

➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE FRANC SUCCÈS POUR L'ESPACE CITOYEN

Inauguré en septembre 2013, dans un climat houleux et de cris portés par les voies de l'opposition d'alors, l'Espace Citoyen connaît un succès croissant. Les occasions pour les Cessonnaises et Cessonnais de s'y retrouver se multiplient.

Les mariages, les noces d'or et de diamant, les baptêmes républicains y sont célébrés dans un cadre spacieux permettant l'accueil de toute la famille et de tous les amis.

Avec son guichet unique, **les démarches administratives y sont plus commodes et conviviales.**

Chaque mois, **les conseils municipaux** s'y déroulent en accueillant confortablement le public.

Ce sont aussi toutes les réunions internes (les assemblées du personnel, Comité Technique Paritaire...), les réunions de communication de la municipalité (les voisins citoyens, les ballades thermiques, le plan d'élagage...), celles ouvertes aux partenaires (Comité Local Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les délégations de jumelage Waltrop, les temps de recueillement en mémoire des victimes des attentats, la médaille de la famille, la journée actions emplois...) qui y sont tenues. L'espace Citoyen remplit pleinement sa fonction citoyenne. **C'est vraiment un espace forum !**

Lieu ouvert sur l'extérieur grâce à sa transparence, lieu de débats et d'échanges riches, l'espace Citoyen est résolument tourné vers la ville et ses habitants. Espace structurant au plan urbanistique, **c'est tout un ensemble de liaisons pour les piétons qui irrigue l'ensemble « Cœur de ville »**. Les expositions thématiques y sont très fréquentées.

Voilà bien ici, un exemple de notre conception d'un îlot urbain : des petits collectifs performants au plan énergétique implantés à proximité de services (mairie, crèche, espace « emplois ») et d'équipements collectifs de loisirs et de détente (piscine et marché), relié à un parc verdoyant avec ses cheminements piétonniers. **Bel exemple de cohérence urbaine pour un ensemble mixte, mêlant les multiples usages de l'espace public.**

Cet espace le prouve, **la citoyenneté nourrit le débat et le lien social dont nous avons tous besoin.** L'égalité

femmes-hommes, les livrets citoyens remis aux jeunes inscrits sur les listes électorales, le livret de bienvenue sur la commune sont aussi des actions qui rendent possibles le respect des uns vers les autres.

En cohérence avec ce lieu, la municipalité actuelle serait bien inspirée de prolonger toutes ces actions qui forgent le sentiment d'appartenir à une collectivité d'hommes et de femmes responsables : **respect de l'autre et civilité.**

Depuis deux années, **aucun mot n'a été prononcé en faveur des luttes contre les violences faites aux femmes, aucune action en faveur de l'égalité femmes-hommes aux plans de la vie éducative, professionnelle ou familiale n'ont été menées.** Pourtant, ce sont plus 30 actions concrètes, travaillées et discutées entre élu-e-s (majorité et opposition) en lien étroit avec les services municipaux (loisirs, sports, ressources humaines, social, culturel...) qui avaient recueilli l'avis favorable de toutes et tous !



© S. MARIE-SCIPION

Nous vous proposons d'échanger ensemble : **février**

- ▶ samedi 6 février, de 11h à 12h, Pressoir : Christian Anneix : Questions municipales et métropolitaines ;
- ▶ samedi 20 février, de 11h à 12h, Pressoir : Annie Séveno : Questions municipales / métropolitaines ;
- ▶ samedi 27 février, de 11h à 12h, Sylvie Marie-Scipion : Questions municipales et métropolitaines ;
- ▶ mercredi 24 février, de 18h à 19h, Espace Citoyen : Alain Thomas : Dossiers communautaires.
- ▶ samedi 5 mars, de 11h à 12h, Pressoir : Claude Gérard : Questions municipales et métropolitaines ;

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix
sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr, alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr, claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr, claude.gerard@ville-cesson-sevigne.fr, annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr, christian.anneix@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ POUR L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ENGAGEMENT

Plus que jamais dans notre pays, nous mesurons l'importance de former des citoyens d'aujourd'hui et de demain, respectueux de nos valeurs républicaines.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) créé en 2010 est élu pour 2 ans. (Dernière élection en octobre 2014.) Nous l'avons reconduit en gardant son règlement intérieur.

C'est un lieu d'apprentissage de la Citoyenneté.

C'est sa vocation première.

Il s'interdit toute prise de position politique, syndicale ou communautaire.

Le CMJ respecte les opinions de tous ses élus et veille à instaurer un climat de tolérance et de respect dans le cadre de son fonctionnement.

SES OBJECTIFS

- ▶ Développer l'expression des jeunes, les relations intergénérationnelles.
- ▶ Être acteurs au sein de la Collectivité en proposant, préparant des projets concrets.

SA COMPOSITION

- ▶ 17 membres titulaires (actuellement 10 filles et 7 garçons) et 4 suppléants (2 garçons 2 filles) élus par tous les élèves des classes de CM1 et CM2 résidant à Cesson-Sévigné.
- ▶ 2 élus du Conseil Municipal adulte sont référents
- ▶ Le Service Éducation Jeunesse l'anime
- ▶ Les services municipaux ainsi que les adjoints au Maire interviennent dans l'étude des dossiers techniques.

SON FONCTIONNEMENT

Les séances plénières se réunissent une fois par trimestre minimum. Au cours de ces réunions, les jeunes conseillers votent et entérinent les actions à mener. **Les séances sont ouvertes au public.**

Les conseillers se réunissent toutes les 2 à 3 semaines pour étudier leurs projets.

Les comptes-rendus paraissent sur le site de la Ville et sont adressés dans les écoles.

SES ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2015

- ▶ 26 avril : Organisation d'un loto (200 personnes ont participé, la recette 1 700 €, a été reversée à l'Épicerie Sociale)
- ▶ Du 14 au 17 mai : voyage à Waltrop pour rencontrer leur

CMJ (malgré la différence d'âge, des échanges ont pu se faire). L'accueil de l'équipe de la Croix Rouge de Waltrop a été très apprécié.

- ▶ 15 septembre : participation au baptême de la rose Via-Silva (Saynètes interprétées sur le texte du Petit Prince)
- ▶ 10 octobre : participation à la plantation de l'Arbre des Naissances au Parc de Champagné.
- ▶ 8 novembre : projection d'un film au Cinéma Le Sévigné en faveur des personnes âgées.

SON ACTION EN COURS

Interview filmée de M. le Maire (*Être dans la peau d'un Maire*). Ce court métrage pourra être diffusé dans les écoles lors des TAP ou lors des cours d'instruction civique.

L'existence du CMJ témoigne de notre volonté de reconnaître aux jeunes la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité.

Il est primordial pour une collectivité de soutenir le CMJ qui constitue pour les jeunes un lieu d'écoute et de réflexion. Ils y apprennent l'engagement individuel et collectif ainsi que la démocratie.

Forts de l'expérience de 3 mandatures de CMJ, nous sollicitons tous les jeunes Cessonnais qui seront à la rentrée de septembre 2016 en classe de CM1 ou de CM2 à se porter candidat lors des prochaines élections du CMJ qui auront lieu en octobre 2016.

Une communication sera effectuée dans les écoles au cours du mois de juin prochain.



© F. PHILIPPON

Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, à la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies.



Nathalie Charruey, conseillère déléguée au CMJ, petite enfance, vie citoyenne et événementiel des associations.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 16 décembre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Acquisition foncière

Le Conseil décerne acte d'une nouvelle acquisition foncière à l'amiable sur la ZAC des Pierrins d'une contenance de 4,86 ha au lieu-dit le Petit Moucon au prix de vente entre 1,5 €/m² et 3,5 €/m² en fonction de la nature du terrain et d'une maison de 208 m² au prix total de 570 197 €. Cette vente fait que 96 % du foncier de la ZAC Les Pierrins est sous maîtrise publique.

Taxe d'Aménagement

Les élus ont décerné acte de la compétence de Rennes Métropole concernant la Taxe d'Aménagement et de la décision d'exonérer de 85 % de la surface les abris de jardins pour absorber l'augmentation de la taxe qui est passée de 105 €/m² à 705 €/m² à la suite de la réforme des taxes d'urbanisme de 2010. Taxe payable une seule fois à la construction.

Redevance d'occupation du domaine public

La redevance d'occupation du domaine public pour l'installation des antennes de téléphonie mobile par les opérateurs de réseau à compter du 1^{er} janvier 2016 instaurée à 11 000 € a été décidée à l'unanimité

Procédure

Le retrait de la délibération du 21 octobre 2015 portant sur la procédure de désaffectation de la partie Sud du parking Place Sévigné dans le cadre du projet de construction d'une Maison médicale et Logements au 58 cours de la Vilaine et ce du fait du

transfert de compétence de gestion de la voirie à Rennes Métropole à compter du 1^{er} janvier 2015 a été voté à l'unanimité (2 abstentions). La Ville procèdera ensuite au déclassement pour la vente.

ViaSilva

L'approbation du Compte Rendu Annuel 2014 de la ZAC des Pierrins à la collectivité établi par la SPLA ViaSilva, désignée comme concessionnaire d'aménagement par délibération du 21 novembre 2013 a été adoptée à l'unanimité (7 abstentions).

Repos dominical

Le Conseil émet un avis favorable sur le projet d'arrêté de M. le Maire portant dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des commerces de détail à l'exclusion des concessions automobiles et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière et ce conformément à l'accord établi sur le Pays de Rennes, en 2016 : les 10 janvier, 11 décembre et 18 décembre. Pour les concessionnaires automobiles : les 17 janvier, 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre. Par ailleurs, l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail alimentaires et non alimentaires est autorisé trois jours fériés en 2016 : jeudi 5 mai (Ascension), lundi 16 mai (Pentecôte), vendredi 11 novembre (Armistice).

Emplois jeunes

Il a été décidé à l'unanimité de verser sur le budget 2015 un fonds de concours aux initiatives Cessonaises d'emplois jeunes à l'OCC Basket (4 141,31 €), l'OCC Football (3 405,57 €), Cesson-Sévigné Tennis Club (4 141,31 €), l'OCC Tennis de table (6 122,14 €), l'OCC Natation-Triathlon (16 000 €).

Logement locatif

L'avenant n°2 à la convention de gestion ville de Cesson-Sévigné/ Néotoa du 31/12/2001 concernant les huit logements locatifs se situant au Manoir de Grippé à la suite de la décision de vendre à Néotoa le Manoir de Grippé au prix de 1 M€ a été adopté à l'unanimité.

Voirie

Le classement de divers chemins ruraux de la commune représentant plus de 25 km de la voirie communale a été prononcé à l'unanimité. Cette décision sera transmise à Rennes Métropole dans le cadre du transfert de compétence Voirie à cette collectivité.

Personnel

À compter du 1^{er} janvier 2016, les autorisations d'absence « accompagnement » aux représentants du personnel de la Ville et des établissements médico-sociaux de Cesson-Sévigné à hauteur de 5 heures par an par représentant titulaire (6 représentants syndicaux) ont été adoptées à l'unanimité.

Budget

M. le Maire a été autorisé à l'unanimité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur la base des crédits nouveaux pour un montant global de 1 626 526 € avant le vote du budget 2016.

Convention

La signature d'une convention de partenariat entre la Ville et ERDF pour améliorer l'esthétique et l'intégration du poste de distribution situé à l'angle du Mail de Bourgchevreuil et de la rue Saint Martin a été autorisée à l'unanimité.

➔ FRELONS ASIATIQUES : LE BILAN DE L'ANNÉE 2015



État des nids à Cesson-Sévigné pour l'année 2015

Le bilan pour l'année 2015 fait état de 63 nids de frelons asiatiques présents sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné. Seulement 46 d'entre eux ont pu être traités à temps. Pour les 17 restants, ils ont été découverts trop tardivement et les futures reines avaient déjà quitté le nid. Des interventions de destruction des nids ont été réalisées par des entreprises spécialisées, validées par la FGDON 35 (Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles), et

la prise en charge des nids sur le domaine privé est effective depuis le 1^{er} octobre 2015 (sous condition de respecter la procédure de signalement décrite ci-après).

Piégeage 2015/2016

En mars 2015, une campagne de piégeage a été lancée aux alentours des nids trouvés en 2014 et 18 pièges sélectifs ont été mis en place sur l'ensemble de la commune et ont permis de piéger 143 futures reines de frelon asiatique.

Il est prévu de renouveler cette période de piégeage en mars 2016 pour une durée de deux à trois semaines, principalement autour des nids non traités en 2015.

Procédure en cas de découverte d'un nid sur le domaine privé ou public

Toute personne qui repère un nid de frelons asiatiques sur sa propriété ou

sur le domaine public de la commune est invitée à prévenir les services Techniques de la Ville au 02 99 83 52 00 ou services-techniques@ville-cession-sevigne.fr ou via le formulaire de demandes d'interventions sur le site Internet de la Ville : www.ville-cession-sevigne.fr

Un agent des services Techniques prendra contact avec l'administré, viendra constater la présence d'un nid encore en activité de cette espèce et contactera une entreprise spécialisée et référencée par le FGDON35. Les factures seront adressées directement de l'entreprise vers les services Techniques de la Ville.

En aucun cas, la municipalité ne procédera au remboursement de frais avancés par les administrés, ou au règlement d'une facture qui n'aura pas suivi la procédure décrite précédemment.

➔ TAILLE DES ARBRES FRUITIERS ET ROSIERS

- Taille des arbres fruitiers **mercredi 24 février** à 9h30, sur le site de Dézerveul.

- Taille des rosiers **mercredi 24 février** à 14h, sur le site de la roseraie du manoir de Bourgchevreuil.

Animations gratuites ouvertes à tous organisées par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine.

➔ 300

C'est le nombre de jeunes plants d'arbres dans le parc du Bois de la Justice plantés fin décembre dans le cadre de la réhabilitation du parc du bois de la Justice.

Ces premières plantations font partie d'un programme pluriannuel de végétalisation de ce parc. Ce programme à la charge de la Ville viendra en com-

plément des plantations proches réalisées dans le cadre des travaux liés à la ligne à grande vitesse.

Les premières essences plantées sont de type bocager, elles permettront de recréer un premier maillage. On y retrouve du tilleul des bois, du châtaignier, du houx, du chêne ou encore du poirier sauvage. Ceci en attendant des arbres d'alignement, des arbres fruitiers ou encore d'autres essences rustiques et bocagères.

➔ LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Le service Espaces Verts de la Ville va procéder jusqu'au mois de février à la mise en place des éco pièges destinés à la capture des chenilles processionnaires du pin.

Cette intervention vient en complément de la destruction manuelle des

cocons lorsque cela est possible et d'un traitement biologique à base de bacille de Thuringe effectué par le FGDON 35 en septembre dernier.

➔ AMÉNAGEMENT PAYSAGER MAIL DE BOURGCHREUIL

Les services Techniques interviennent depuis la mi-janvier 2016 sur le mail de Bourgchevreuil dans le cadre du plan d'embellissement de la Ville.

L'opération consiste à supprimer des surfaces minérales sans intérêt (cheminement piéton complexe en maintenance). L'objectif étant d'augmenter la surface végétalisée sur ce site en ré-engazonnant et avec une suppression des pavés.

La rénovation des traversées piétonnes va également être effectuée dans le même temps.



Le cross solidaire de l'école primaire Bourgchevreuil, mercredi 16 décembre : cette édition a permis de récolter 550 €, au profit de l'association Jasmin de Damas.



Réunion publique ViaSilva lundi 14 décembre à l'auditorium du Pont des Arts, marquant le lancement de la concertation.



Les dessins de Noël des Cessonnois âgés de 3 à 8 ans ont été exposés à l'Espace Citoyen



L'inauguration de la grotte à sel à la piscine municipale Sports et Loisirs s'est déroulée vendredi 18 décembre.



À l'occasion de l'accueil du spectacle Pixel (mardi 5 et mercredi 6 janvier au Carré Sévigné), un atelier pratique de découverte du Hip Hop a été proposé à deux classes de l'école élémentaire Beausoleil. Les élèves ont bénéficié de 6 h d'atelier et ont assisté à la répétition générale.



Christophe Le Dévéhat, artiste en résidence au pôle Arts Plastiques, a exposé au Centre Culturel ses œuvres en lien avec le thème "La lenteur du Guépard".



L'exposition des 150 ans de la Bibliothèque Rose réalisée par la bibliothèque des Champs Libres est présentée à l'Espace Citoyen jusqu'au 13 février.



Les travaux de rénovation de la salle annexe de l'Espace Sportif Bourchevreuil (Cosec) sont terminés, permettant aux sportifs de pouvoir s'entraîner depuis le début de l'année.



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

En 2016



Be Happy

Bruno Thieullet
Optique VISUAL
8, Place de l'Eglise
CESSON SEVIGNE



02 99 83 94 96

by sabine **be.**



devient



Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

ÉCONOMIE - COMMERCE

CARREFOUR CONTACT SE RÉNOVE

Après avoir effectué des travaux au supermarché Carrefour Contact situé dans le centre commercial Bourgchevreuil l'année dernière, une 2^e phase va concerner la station-service. « *Nous avons changé l'éclairage, mis des leds, modifié l'implantation, posé des vitres sur le frais*, précise Jean-Christophe Champlalaune, gérant de Carrefour Contact. *Deux nouveaux pôles ont été créés : un pôle bio et un pôle avec des produits régionaux. Nous avons également mis l'accent sur le frais, avec une offre plus large de fruits et légumes.* » Au total, un millier de références a pu être ajouté. La 2^e phase des travaux concernant la station service va bientôt débuter. « *Nous allons réaménager globalement toute la station, avec un changement des pompes.* » Des gants et du papier seront mis à disposition pour le service. « *Nous avons la volonté de maintenir le prix au plus près des hypermarchés* » souligne Jean-Christophe Champlalaune. 12 personnes sont employées au magasin.

Carrefour Contact est ouvert du lundi au samedi, de 8h à 22h et le dimanche, de 9h à 13h.



Jean-Christophe Champlalaune, gérant de Carrefour Contact

Carrefour Contact

Centre commercial Bourgchevreuil
50 boulevard des Métairies
Tél. : 02 99 83 23 52

ÉCONOMIE - COMMERCE

L'OFFRE S'ÉTOFFE AU CENTRE BOURGCHEVREUIL



Cynthia Corlay, employée à l'échelle des saveurs

L'échelle des saveurs

Extérieur du centre commercial
Bourgchevreuil
Tél. : 09 51 13 22 91
www.lechelledessaveurs.com

L'offre s'étoffe au centre commercial Bourgchevreuil avec l'arrivée de L'échelle des saveurs, une épicerie fine. Thé et café, chocolat et confiserie, brasserie et cave, corbeilles et cadeaux sont les principaux produits à découvrir. Avec le concept du thé à emporter ou thé nomade, une autre manière de découvrir la gamme de thé de qualité. « *Nous proposons des ateliers de dégustation et découverte d'un produit "parler la bouche pleine" tous les mois* » précise Thioro Corlay, gérante de L'échelle des saveurs. Jeudi 4 février, le producteur bio de la Cave d'Aurélië viendra présenter le coup de cœur de la Saint-Valentin d'Aurélië Klotz, qui s'occupe plus particulièrement des vins à l'échelle des saveurs. En nouveauté, des produits vont être proposés en vrac. « *Les gens pourront venir avec leur contenant ou on leur mettra des contenants à disposition. Fruits secs, céréales, pâtes, chocolats, huiles, vinaigres, condiments bio,.... Cela concerne les produits de première nécessité.* » indique Thioro Corlay.

L'échelle des saveurs est ouvert de lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h ; le samedi, de 9h30 à 19h ; le dimanche, de 9h30 à 12h.

➤ THÉÂTRE ANCIEN MALADE DES HÔPITAUX DE PARIS

De Daniel Pennac. Mise en scène Benjamin Guillard.

Ex-Deschiens, Olivier Saladin rayonne seul sur scène pour cette douce satire du milieu hospitalier.

MARDI 2 FÉVRIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.

➤ THÉÂTRE NOVECENTO

De Alessandro Baricco. Mise en scène André Dussolier et Pierre-François Limbosch.

MARDI 8 FÉVRIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.

➤ THÉÂTRE MARIE TUDOR

De Victor Hugo. Mise en scène Philippe Calvario.

Après *Le jeu de l'amour et du hasard* présenté en 2010 à Cesson-Sévigné, Philippe Calvario s'attaque à une pièce de Victor Hugo écrite en 1833.

Entre toiles peintes et panneaux trans-



© Florian Fromentin

parents dans un astucieux décor, une douzaine de comédiens en costumes d'époque évoluent dans une mise en scène entraînante et rythmée par une guitare électrique présente sur le plateau. Christiana Realie est époustouflante dans le rôle d'une reine excessive tant en amour qu'en politique, loin de l'héroïne tragique. On se laisse facilement emporter par ce drame un peu cinématographique où le suspense se joue de l'histoire.

MARDI 23 FÉVRIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 30 € ; réduit, 28 € et jeune, 20 €.

➤ DANSE YO GEE TI

De Mourad Merzouki.

Compagnie Käfig - Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne.

Deuxième spectacle de cette saison de Mourad Merzouki, artiste associé, avec le corps pour passeport.

Le chorégraphe tisse un objet organique transculturel avec Yo Gee Ti.

Le chorégraphe réunit sur scène dix danseurs aux univers chorégraphiques aux antipodes les uns des autres. Ensemble, ils construisent des tableaux proches de la nature où se croisent le vocabulaire classique, contemporain et hip-hop.

Signifiant "organique" en taïwanais, Yo Gee Ti est une fresque d'une immense poésie aux mouvements hypnotiques, animales et fluides.

Métissage de cultures et de savoirs, Yo Gee Ti offre une pause dans le temps, un voyage en compagnie de créatures issues de songe.

DIMANCHE 28 FÉVRIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 17H.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 € et jeune, 16 €.



© Mickael Cavatca

Yo Gee Ti

**Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr
[http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)**

➤ POINT DE VUE : UNE EXPOSITION DU FRAC



Vernissage de l'exposition : Annie Lecué, adjointe à la culture et Catherine Elkar, commissaire d'exposition. À droite, le public attentif.

L'exposition *Point de vue* est une présentation d'œuvres de la collection du Frac Bretagne (Fonds régional d'art contemporain). Elle a lieu dans le cadre d'un partenariat entre le Frac Bretagne et le Pont des Arts. « *C'est la 1^{ère} exposition avec le Frac, a souligné Annie Lecué, adjointe à la culture. 14 artistes exposent des œuvres récentes et des œuvres des années 80.* »

L'exposition est en lien avec le thème de l'année du pôle Arts Plastiques : "Intérieur-extérieur". Une médiatrice est présente pour accueillir le public et les scolaires. « *C'est un plaisir de construire un projet* » a indiqué Catherine Elkar, commissaire d'exposition. Une 2^e exposition avec le Frac est programmée à partir du 22 mars. Galerie Pictura. Entrée libre. **Jusqu'au 12 mars.**

➤ MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances scolaires.

Chuchoterie

Visites par petit groupes organisées par les professionnels de la compagnie Lillico **samedi 6 février** de 10h à 12h et **mercredi 10 février** de 10h30 à 11h30 et de 15h à 17h.

Livres-jeux, abécédaires, livres en textile, imagiers, ou encore livres

scénographiques. Venez découvrir la Chuchoterie et ses livres d'artistes proposés aux tout-petits et aux familles ! Espace de manipulation libre, la Chuchoterie se présente comme une exposition vivante, où chacun peut se saisir d'un livre, le découvrir et le partager. Véritables objets artistiques, les ouvrages de la Chuchoterie vous inviteront au rêve, à l'imagination, et vous permettront de passer un moment de partage intime, dans un cocon de blanc et de noir, de tapis douillet et coussins étoilés.

De 6 mois à 6 ans. Gratuit. Pour toutes informations, contacter la Médiathèque au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Médiathèque").

Heure du conte : Histoires de Papier Mercredi 24 février à 15h30.

Un personnage fragile et délicat nous entraîne à la découverte d'histoires étonnantes au pays du papier.

À partir de 4 ans. Gratuit. Sur réservation.



➤ VIE CITOYENNE

Jusqu'au 13 février

Exposition des 150 ans de la Bibliothèque Rose

Exposition itinérante réalisée par les Champs Libres.
Espace Citoyen.

Mardi 2 février

Connaissance du monde "La route 66", film de Marc Poiret.

Cinéma Le Sévigné à 17h30.

Tarifs : 8,50 € ; réduit, 7,50 € ; scolaires et étudiants, 4 €.

Samedi 13 février

Repas des aînés

Sur inscription au service Social jusqu'au 1^{er} février.

Mardi 23 février

Connaissance du monde "Îles

lointaines de Polynésie. Tuamotu, Marquises, Gambier, Australes", film réalisé et présenté par Antoine.

Cinéma Le Sévigné à 17h30.

Tarifs : 10 € ; abonnés, 8 €.

➤ À LA DÉCOUVERTE DU MAQUETTISME

Du 1^{er} février au 26 février

Galerie du Pont des Arts

Référence en matière de maquettisme statique au niveau national et international en participant à des expositions renommées en Angleterre, aux Pays-Bas, en Belgique ou encore en Espagne, l'Amac 35 (association des maquettistes amateurs de Cesson-Sévigné) propose de découvrir ses réalisations les plus emblématiques.

À noter : un atelier découverte ouvert à tous est proposé par l'Amac 35 **samedi après-midi 13 février.**

Entrée libre.

⚡ OCC FOOTBALL

Le Tournoi Vétérans a bien lancé l'année 2016

Plaisir de jouer et convivialité sont restés les fils conducteurs de ce tournoi en salle organisé à la Halle des Sports du Lycée par Yannick Lanoë, trésorier du club et responsable des vétérans, et tous les joueurs et bénévoles impliqués dans le projet. L'US Mordelles a remporté le « challenge Crédit du Nord » auquel ont participé 12 équipes.

Place aux jeunes maintenant lors des vacances de février avec un tournoi U15 le vendredi après-midi et U13 le samedi 14, toujours à la Halle des Sports.

Le fait marquant : les débuts très réussis de la section féminine !

Sous l'impulsion d'Emmanuel Vallendorff, responsable de projet et l'équipe technique et dirigeante mise en place, trois équipes sont inscrites en championnat : U14, U17, Seniors foot à 7.

Les résultats sportifs sont très satisfaisants pour des équipes récemment créées, en attestent la qualification au 3^e tour de la Coupe de Bretagne Futsal de l'équipe seniors et le titre de championnes de la phase 1 !

Au delà des résultats, c'est l'investissement des joueuses qui est à souligner. Assiduité aux entraînements, dynamique collective, progression, am-



Thomas Yodo

bianche : tous les clignotants sont au vert pour la section féminine qui a pris toute sa place dans la vie du club et sur les terrains, n'hésitez pas à venir les encourager.

A la Une : Thomas YODO, gardien U17, en équipe de Bretagne

Cet automne, le gardien et capitaine U17DH, Thomas Yodo a été sélectionné en Équipe de Bretagne et a participé à ce titre aux Inter-Ligues U16/U17 à Sablé sur Sarthe.

Une belle expérience et un encouragement pour lui et pour l'école de foot et les éducateurs du club.

Stage d'été

Stage d'été OC Cesson Football-Kappa Accademy les 7-8 et 11-12-13 juillet. Pour la 2^e année, un stage sera proposé sur les belles installations cessonaises (Dézerseul en principe) avec la participation des éducateurs du club. Réservez vite auprès du secrétariat.

Contacts : occ.football@freesbee.fr

Événements

- Tournoi en salle U15 le **vendredi 15 février** à 14h, Halle des sports du lycée Sévigné ;
- Tournoi en salle U13 le **samedi 20 février** de 10h à 18h, Halle des sports du Lycée Sévigné

Les matchs à domicile des équipes ligues de février

- Seniors A DSE contre Stade Rennais **dimanche 21 février** à 15h, stade Roger Belliard ;
- U17 DH contre Vannes Ménimur **samedi 27 février** à 15h30, stade de la Valette ;
- Seniors B DSR contre Dinard **dimanche 28 février** à 15h, stade Roger Belliard.

www.ocessonfootball.com



L'équipe féminine

EMMANUEL BERTHELOT SÉLECTIONNÉ POUR L'IRONMAN D'HAWAÏ EN OCTOBRE 2016



Emmanuel Berthelot

Master à l'OCC Natation-Triathlon, Emmanuel Berthelot s'est distingué lors de la course Ironman de Majorque (Baléares). L'Ironman est considéré comme le plus dur des formats en triathlon, car il faut enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme et un marathon (course à pied de 42,195 km), soit 226 km au total. « J'ai terminé à Majorque la nage en 57 mn 52 s, la course à vélo en 5 h 05 mn 07 s, et le marathon en 2 h 59 mn 02 s, soit au total 9 h 07 mn 36 s. Je me suis classé 21^e au général, et surtout 2^e de ma catégorie (homme 40-44 ans). »

Grâce à ses performances, Emmanuel Berthelot est sélectionné pour l'épreuve mythique d'Hawaï, en octobre 2016, car pour s'y qualifier, il faut avoir réalisé un bon classement

l'année précédente dans un Ironman. « C'est un projet sportif et financier assez lourd : je cherche des sponsors » indique le sportif. Emmanuel Berthelot s'entraîne tous les jours, « les semaines de charge, c'est 25 heures par semaine, alternées avec une semaine de récupération avec 10 heures par semaine. » Il participe aux stages de natation à la piscine municipale, fait des sessions d'entraînement de vélo au départ de Dézerseul et participe aux entraînements collectifs le mardi et le jeudi au stade d'athlétisme. Mais avant cette épreuve, il a déjà coché les dates de ses prochaines participations sur le calendrier : un 1/2 Ironman le 1^{er} mai à Aix-en-Provence, l'Ironman de Nice le 6 juin et le 1/2 Ironman à Royan le 10 septembre.

EN PISTE

Aux vacances de Février, venez découvrir ou approfondir les arts du cirque.

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Stages de 5 jours **du lundi 15 au vendredi 19 février.**

- ▶ Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)
- ▶ Pour les 7 à 16 ans : tous les

après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10 € si adhésion)

Un intervenant pour 10 élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet.

Contact : enpiste.cirque@gmail.com
www.enpiste.123.fr ; 06 43 18 26 09

VIET VO DAO

À l'occasion du nouvel an vietnamien, le Viet vo dao organise une après-midi portes ouvertes le **samedi 13 février**, de 14h à 17h, salle d'arts martiaux.

Vous pourrez découvrir cet art martial lors de démonstrations et éventuellement vous essayer à quelques techniques de base. Les encadrants vous donneront les informations que vous souhaitez durant ce moment convivial et de partage.

Contact : vietvodaocesson.sevigne@gmail.com ; vietvodaocesson-35.fr

CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL Championnat

Reprise du championnat LNH : Cesson-Tremblay **mercredi 17 février** à 20h, au Palais des Sports.

Un album (avec vignettes des joueurs à coller) !

Nouveau : découvrez l'Album des Irréductibles. Dès à présent, achetez l'album de la saison 2015-2016 et collez les vignettes de vos joueurs.

N'hésitez pas à le faire dédicacer auprès des Rose et Bleu.

L'album est vendu au tarif de 5 €.

Vous pouvez également le commander et le recevoir par courrier en envoyant un mél à communication@cesson-handball.com (frais de port : 1 €)

ZUMB'ATTITUDE

Zumba Party Fluo **samedi 27 février**, de 19h30 à 21h30 salle annexe de l'Espace Sportif Bourgchevreuil (Cosec). Ouvert à tous. Tarif : 3 € (gratuit pour les adhérents). Sur inscription à zumbattitudecesson@orange.fr

AFCK LES POISSONS VOLANTS

Compétition sélective pour le Championnat National 2 Slalom **samedi 27 février** au stade d'eaux-vives.



31^e Bourse Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses organisée par l'association gemmologie, minéralogie et fossiles de l'Ouest sa-

➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

medi 5 et dimanche 6 mars, de 10h à 19h au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants venant de toute la France, seront réunis. Ils présenteront des pierres naturelles venues du monde entier. Le public pourra découvrir des fossiles vieux comme

le monde. Cette année sera marquée par l'exposition thématique "Découvertes Minéralogiques sur les travaux de la ligne LGV Rennes - Le Mans".

Entrée 4 € (gratuit pour les - de 12 ans).

➤ OPÉRATION BOULE DE NOËL POUR LES ENFANTS MALADES AVEC LE ROTARY

Pour la 4^e année consécutive, à l'initiative de leur président Jean-Pierre Borely, les membres du club Rotary Rennes Sévigné Triskel se sont mobilisés à tour de rôle durant 3 jours dans la galerie marchande du centre commercial de la Rigourdière pour leur désormais traditionnelle opération « Boules de Noël ». Cette année, l'action a été réalisée au profit de « La chaîne de l'espoir », association qui aide des enfants issus de pays

pauvres et gravement malades, en leur donnant la possibilité d'être soignés en France. Le 16 décembre 2015, le club Rotary Rennes Sévigné Triskel, par l'intermédiaire de Philippe Brosard - responsable de l'opération-, Gérard Buineau - past président et Patrick Rolandin - responsable de la communication - ont accueilli Colette Raimbault - coordinatrice de l'antenne locale de l'association - sur les lieux de l'événement. Au terme de

l'opération, la somme récoltée, plus de mille euros, a été intégralement reversée à « La chaîne de l'espoir » pour financer une partie du coût du voyage et du séjour d'un jeune malien de 16 ans arrivé en France courant septembre pour subir une opération cardiaque. Grâce à la générosité des donateurs, Moussa, après un séjour dans une famille d'accueil, a pu retrouver, guéri, le chemin de l'école dans son pays début décembre.

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

Idées Cadeaux pour la Saint Valentin

Soins Visage :	
- Soin court avec appareil (30min)	35 €
- Soin classique (gommage + modelage + masque)	65 €
- Eclat (ventouses + oxygène + LED's)	75 €
Soins Corps :	
- Modelage du dos (30min)	35 €
- Modelage corps (1h)	60 €
- Gommage + enveloppement	69 €
- Gommage + modelage (1h30)	90 €
- Gommage + modelage + envelop. (2h)	119 €
Formule détente 2h :	
Gommage + enveloppement du corps + soin visage unifiant	139 €

Venez découvrir d'autres soins Esthétiques Traditionnels ou Hautes Technologies à l'institut

**12D avenue des Peupliers
35510 CESSON SÉVIGNÉ**

Tél : 02 23 45 26 67
www.dermea.fr

➤ ACAT

ACAT (Action des Chrétiens pour l' Abolition de la Torture)

Sujet du mois : le "flasball."

Retrouvez les appels du mois, les appels urgents et les pétitions sur le site : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

➤ INTERACT

Interact rassemble 250 000 membres dans plus de 120 pays.

Fort de près de trois ans d'existence, Interact Cesson-Sévigné regroupe des jeunes de 12 à 18 ans. L'association vous invite à découvrir ses actions humanitaires sur Facebook Interact Cesson-Sévigné. N'hésitez pas à les rejoindre!

Claire-Marie Rolandin, présidente
Marie-Christine Lode et Nathalie Charruey, coordinatrices.

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 5 février** à 18h dans la grande salle du centre de loisirs.

Le vestiaire reste ouvert au 58, cours de La Vilaine le mardi de 14h à 17h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures, le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires, vente ouverte à tous à tout prix.

➤ CESSON RETRAITE ACTIVE

- Réunion pour les participants au séjour à Saint Pierre La Mer le **mardi 23 février** à 14h30 salle de la Touche Ablin. Présentation des photos.

- Spectacle de variétés à Pacé le 21 mars à 15h.

Contact J. Jourdan tél. 06 75 17 01 86

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Réunion de présentation du séjour vacances à Ronce-les-Bains (Charente-Maritime) du 4 au 10 septembre 2016 le **jeudi 25 février**, à 15 h salle n°3

du Carré Sévigné.

➤ AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Fête du Printemps de l'AVF de Cesson-Sévigné, **vendredi 11 mars**, à 15 h, grande salle de la Touche Ablin, avec animations. Inscriptions auprès des hôtes.

➤ COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes et d'Animation organise Les classes 6 **dimanche 6 mars**. Le programme : messe à 10h30 ; photo, place de l'Église à 11h45 ; dépôt de gerbe à 12h ; vin d'honneur à 12h15 ; repas au restaurant "Le Floréal" à 13h. Tarif : 35 € par personne ; 1/2 tarif enfant jusqu'à 12 ans. La date limite d'inscription est fixée le 27 février.

Contacts : M-T Travers au 02 99 83 37 65 ; F. Renou au 02 99 83 32 81 ; J. Roignant au 02 99 83 41 88.

➤ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Assemblée générale **lundi 22 février** à 20h 30 au manoir de Bourgchevreuil.

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Janis

1h45 - VO - USA de Amy Berg avec Janis Joplin, Cat Power

Lundi 1^{er} février à 20h30

Pension complète

1h25 - France de Florent Siri avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin

Mardi 2 février à 20h30

Travelling Séoul

La servante

1h50 - VO - Corée du Sud

de Kim Ki-Young avec Eun-shim Lee, Jeung-nyeo Ju

Jeudi 4 février à 20h30

Samedi 6 février à 18h

Ivre de femmes et de peinture

1h57 - VO - Corée du Sud

de Kwon-taek Im avec Choi Min-sik, Sung-Ki Ahn

Mercredi 3 février à 20h30

Vendredi 5 février à 20h30

Les aristochats

1h18 - VF - USA

Film d'animation à partir de 3 ans de Wolfgang Reitherman avec Claude Bertrand, Michèle Andrée

Dimanche 7 février à 17h30

Je vous souhaite d'être follement aimée

1h40 - France de Ounie Lecomte avec Céline Sallette, Anne Benoit

Samedi 6 février à 15h, en présence de la réalisatrice Ounie Lecomte

Lundi 8 février à 20h30

Oups ! J'ai raté l'arche

1h26 - VF - Allemagne - Irlande - Luxembourg - Belgique

Film d'animation à partir de 3 ans de Toby Genkel avec Emilie Guillaume, Marie Dubled

Dimanche 7 février à 15h

Lundi 8 février à 17h30

Mardi 9 février à 17h30

Arrête ton cinéma !

1h30 - France de Diane Kurys avec Sylvie Testud, Josiane Balasko

Samedi 6 février à 20h30

Dimanche 7 février à 20h30

Mardi 9 février à 20h30

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €

Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € (Recharge 45 €) .

Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 3,50 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Tél / répondeur : 02 99 83 12 21

www.cinesevigne.fr



Aquaduo-Valentin

Piscine de Cesson-Sévigné



02 99 83 52 10

À partir de 18 ans

www.ville-cesson-sevigne.fr

dimanche 14 février 2016

16h-18h45

En partenariat avec
Haliotis, le club de
plongée

